



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Mardi 30 décembre 2025

ZAC Rouen Innovation Santé : lancement des travaux du Jardin Marais Marinox *Une friche industrielle transformée en laboratoire de renaturation urbaine*

La Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec la Ville de Rouen, engage un projet de transformation de l'ancien site industriel Marais Marinox, situé route de Lyons-la-Forêt à Rouen, en face de la Filature Léveillé. D'une superficie de 5 900 m², ce site va devenir un espace de renaturation exemplaire, conciliant lutte contre les inondations, dépollution des sols, développement de la biodiversité et amélioration du cadre de vie, au cœur du secteur Est de la ZAC Rouen Innovation Santé.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Fatima El Khili, Conseillère Métropolitaine déléguée à l'urbanisme et au Quartier Flaubert et Abdelkrim Marchani, Vice-Président de la Métropole en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, la vie étudiante, le numérique - L'Europe et l'international : « *Le site Marais Marinox illustre parfaitement notre capacité à transformer des contraintes fortes – pollution des sols, risque inondation – en opportunité d'innovation écologique. En redonnant vie à cette friche industrielle, nous créons un nouvel espace de vie et de verdure pour les habitants et les usagers du Campus Santé tout en prenant nos responsabilités face aux nouveaux enjeux de notre siècle.* »



Crédit : Jean Thiriet





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Le site Marais Marinox, route de Lyons la Forêt à Rouen, est une friche industrielle depuis l'arrêt des activités de l'entreprise Marais Marinox et sa démolition au milieu des années 2000. Il est intégré au périmètre de la ZAC Rouen Innovation Santé et a déjà fait l'objet de travaux pour l'aménagement d'espaces publics (perçement de la rue Marie Curie et mise en valeur des berges de l'Aubette).

Initialement destiné à accueillir des constructions liées aux activités économiques du secteur de la santé, le site est soumis à deux aléas majeurs : un risque inondation, identifié dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) Cailly-Aubette-Robec et une pollution résiduelle des sols liée à l'ancienne activité industrielle.

Face à ces contraintes, la Métropole Rouen Normandie a fait le choix de renoncer à développer un projet de construction, au profit d'un aménagement expérimental à vocation hydraulique et environnementale, tout en favorisant la résorption des friches. Ce projet doit notamment permettre de répondre à l'obligation de compensation hydraulique au titre des aménagements de la ZAC, conformément aux exigences du PPRI, en restituant des volumes inondables et d'expansion de crue. A cet effet, ce projet d'aménagement permettra à terme de restituer un volume de compensation d'environ 2 600 m³.

Le projet de jardin a été travaillé en partenariat avec le Syndicat de Bassin Versant Cailly Aubette Robec (SBVCAR), dont l'expertise a été mobilisée en raison de l'interface directe avec la rivière Aubette. La maîtrise d'œuvre est assurée par Rouen Normandie Aménagement, concessionnaire de la ZAC Rouen Innovation Santé.

Ce futur jardin constituera une entrée de ville paysagère et qualitative, située entre deux équipements structurants de cette ZAC :

- au nord, le **futur gymnase Campus Santé**, dont les travaux seront lancés en avril 2026 avec une livraison est prévue en 2027. Ce nouvel équipement doit ainsi remplacer l'ancien gymnase Thuilleau, démolie rue d'Amiens dans le cadre de l'extension du Centre Henri-Becquerel, et permettra de répondre à la fois aux besoins sportifs de la Ville de Rouen et de l'ASPTT Volley, et aux besoins des établissements du Campus Santé (établissements hospitaliers et faculté de médecine). Il offrira une excellente performance environnementale (niveau de labellisation élevé, panneaux photovoltaïques, matériaux biosourcés.).
- au sud, le **site de la Filature Léveillé**, qui dispose d'une grande valeur architecturale et patrimoniale. Afin d'assurer sa préservation et de lui trouver un nouvel usage, la Ville de Rouen envisage d'engager une nouvelle consultation, le premier appel à projets mené en 2025 ayant été déclaré sans suite.





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Un jardin expérimental au service de la biodiversité et de la pédagogie

Le projet est articulé autour de plusieurs grands principes d'aménagement :

- le terrassement et le façonnage du terrain avec la création de **zones inondables** et de milieux différenciés favorables à la faune et à la flore,
- utilisation de techniques de dépollution alternatives et innovantes : traitement de la pollution résiduelle par **phyto-stabilisation**, via la plantation d'essences locales (graminées, légumineuses) dont l'efficacité a été au préalable testée en laboratoire,
- la mise en place d'un **parcours pédagogique via une promenade sur pilotis avec des panneaux explicatifs** permettant de comprendre les enjeux écologiques du site et d'offrir un espace de détente et de verdure au cœur de la ZAC.

Le jardin sera structuré en deux entités complémentaires :

- une partie Est, zone humide sanctuarisée à vocation principalement hydraulique et écologique, non accessible au public mais proposant un belvédère (côté gymnase) pour observer la faune et la flore
- une partie Ouest, ouverte au public, dédiée à la détente, comprenant un parcours pédagogique sur pilotis et des espaces de détente en bois.

Cette conception fera du jardin Marais Marinox un véritable laboratoire à ciel ouvert, où la nature pourra progressivement reconquérir l'espace, sous le regard des promeneurs, spectateurs de l'évolution des milieux naturels.

Planning de travaux :

- 5 janvier 2026 : début des travaux préparatoires (dépollution, terrassement)
- Printemps 2026 : travaux d'aménagement
- Dernier trimestre 2026 : plantations.

Le coût global de cet aménagement (études, travaux) est de 2 000 000 € HT. Le projet, répondant à plusieurs enjeux importants, bénéficie d'un soutien financier à hauteur de 70% de l'enveloppe globale. Ce projet est co-financé par l'Union européenne, via le FEDER, à hauteur de 1 000 000 € (50%) et par la Région Normandie, dans le cadre du contrat de territoire métropolitain, à hauteur de 400 000 € (20%). En complément, l'ADEME apporte un soutien financier de 36 707,65 €.



CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

